



## Contrat credit à la consommation et délai des 7 jours

-----  
Par Romazawa24

Bonjour,

Quelquon pourrait me renseigner sur le calcul des 7 jours après la signature d un contrat. Un contrat signé le 17 mars 2012, quelle est la date de fin des 7 jours svp ? La date de fin minuit.

Je vous remercie.